Date de création/révision: 29/05/2001

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DIVER-1151

RAISON SOCIALE
DiverseyLever

RISQUES SPECIFIQUES
CORROSIF - R34

1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

- NOM DU PRODUIT TASKI ACTIVAL F21
- REFERENCE 1151
- FOURNISSEUR DiverseyLever
9-11, avenue du Val de Fontenay
94133 - FONTENAY-SOUS-BOIS Cedex

Téléphone / Fax 01.45.14.76.76 - FAX : 01.45.14.76.11

E-mail / Site internet-

Numéro d'appel d'urgence 01.45.42.59.59

- Informations complémentaires - Type d'utilisation
Détergent dégraissant pour graisses et huiles végétales.

2 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Préparation liquide alcaline.

Constituants contribuant aux dangers

Tensio-actifs non ioniques -	Xn;R22-41	5 à 15%
Tensio-actifs non ioniques -	Xi;R38-50/53	5 à 15%
Hydroxyde de sodium - C; R35		< 5%
2-propanol - Xi,F; R11-36-67		5 à 15%

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

CORROSIF

R34: provoque des brûlures.

4 – PREMIERS SECOURS

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:
Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:
Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin.
- EN CAS D'INGESTION:
retirer le produit de la bouche et consulter un médecin ou le Centre Anti-Poisons : 01 40 05 48 48
- EN CAS D'INHALATION :
retirer de la source d'exposition et installer l'accidenté dans une zone aérée. Consulter un médecin si nécessaire.

5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction

En cas d'incendie, utiliser les moyens d'extinction spécifiques au produit cause de l'incendie.

6 – MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles

Port de vêtement de protection, des gants et un appareil de protection des yeux et du visage.

- Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter le produit pur.
Se conformer aux arrêtés et réglements préfectoraux en vigueur.

- Méthodes de Nettoyage

Endiguer et absorber sur support inerte.
Recueillir dans un conteneur adapté,étiqueté pour destruction par un centre agréé.
Eliminer les résidus à grande eau.

7 – MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

Manipuler en évitant les projections.
Eviter le contact avec les yeux et la peau.

STOCKAGE

Conserver le produit dans son emballage d'origine fermé.
Conserver à l'écart des acides, à l'abri de la chaleur.

8 – CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Porter des gants et un appareil de protection des yeux et du visage.
EQUIPEMENT SUR LE LIEU DE TRAVAIL:
Fontaine oculaire et lavabo.
Douche en cas de manipulation importante de produit.

9 – PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Liquide clair incolore

PH produit pur : > 12.5

Température de changement d'état

non déterminé

Point d'éclair

32°C (Méthode Pensky). Ce produit bien qu'ayant un point éclair compris entre 21°C et 61°C ne supporte pas la combustion.

Caractéristique d'explosivité

non explosif

Densité

à 20°C : 1.02 g/cm3

Solubilité

miscible à l'eau.

10- STABILITE ET REACTIVITE

Forte réaction exothermique avec les acides.
Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

PRODUIT CORROSIF.
EFFET PRIMAIRE D'IRRITATION:
- Peau: provoque des brûlures de la peau et des muqueuses cutanées.
- Yeux: provoque de fortes brûlures.

SENSIBILISATION: pas d'effet connu.
INGESTION: provoque des brûlures des voies digestives.

12- INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Produit conforme à la législation relative à la biodégradabilité des détergents (Décret et arrêtés du 24/12/87)

13- CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Se conformer aux arrêtés et réglements préfectoraux en vigueur tant pour le produit que pour les emballages.

14- INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR - Classe 8 (liquide inflammables) - Etiquette 3+8
Chiffre/lettre d'énumération : 33°c
N°code danger : 38
N° code matière: 2924
Liquide inflammable, corrosif, nsa (isopropanol, hydroxyde de sodium)
En accord avec le marginal 2301a de l'ADR, les emballages combinés de petites quantités (emballage unitaire <5l, colis de regroupage maxi 45l) sont exempts de la réglementation du transport des matières dangereuses.

15- INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Etiquetage des préparations dangereuses
Symbole : C
Phrases R : R34
Phrases S : S26-28-36/37/39-45

16- AUTRES INFORMATIONS

Recommandation 89/542

	Concentration en %			
	< 5	**5 à < 15**	**15 à < 30**	**30 et +**
Phosphates				
Phosphonates				
Tensio-actifs anioniques				
Tensio-actifs cationiques				
Tensio-actifs amphotères				
Tensio-actifs non ioniques		X		
Agents de blanchiment oxygénés				
Agents de blanchiment chlorés				
Acide éthylène diaminetétra-acétique EDTA)				
Acide nitriotriacétique (NTA)				
Phénols et phénols halogénés				
Paradichlorobenzene				
Hydrocarbures aromatiques				
Hydrocarbures alophatiques				
Halogénés				
Savons	X			
Zéolites				
Polycarboxylates				

	Absence	**Présence**
ENZYMES	X	
CONSERVATEURS	X	
DESINFECTANTS	X	

Référence Internationale: MSDS1652 (16-feb-2001)
BC.HF.Fc27 (26-jan-1995)
Utilisation uniquement réservée au secteur professionnel.
Toutes les fiches de données de sécurité de nos produits classés 'Dangereux'
peuvent être consultées et/ou obtenues par MINITEL N°Vert: 08 36 05 00 99
Accès INTERNET: http://www.diese-fds.com